

ESTANDON

COOPÉRATIVE EN PROVENCE



TARIF 2024

RESTAURATION

Tarif H.T. applicable au 1^{er} février 2024

UN ESTANDON NE VIENT JAMAIS SEUL

ESTANDON SCIC SAS, 727 Boulevard Bernard Long - CS 90300 - 83175 BRIGNOLES / Tél. : 04 94 37 21 00 - Fax : 04 94 59 14 84
Identifiant unique REP Emballages ménagers FR200554_01CVME / Contact : Gérard COMBAL : gcombal@estandon.fr

WWW.ESTANDON.FR

ESTANDON

COOPÉRATIVE EN PROVENCE



ESTANDON, UNE HISTOIRE COLLECTIVE

Depuis plus de 50 ans, les hommes et femmes d'ESTANDON mettent en commun leur savoir-faire et leur connaissance des terroirs pour exprimer toutes les émotions de la Provence. Chaque jour, cet esprit coopératif se concrétise dans l'élaboration des vins qui encouragent le partage et la convivialité ; en reflétant notre engagement collectif pour les hommes, la nature et notre territoire.

Qu'ils soient vigneron, vigneronne, salarié(e) ou partenaire, ils participent tous au développement de la marque ESTANDON aujourd'hui présente dans plus de 40 pays.

UN ESTANDON NE VIENT JAMAIS SEUL



Audace

S'affranchir des codes



Essentiel

La plus sincère expression



Tradition

L'emblématique valeur sûre



Emotion

La promesse d'expériences poly-sensorielles



NOS COLLECTIONS

Chez ESTANDON, nous élaborons nos vins en pensant à nos consommateurs, à leurs envies, leurs goûts et aux moments autour desquels nos produits seront partagés. Nous avons imaginé des collections autour de 7 univers directement inspirés de ces attentes qui permettent à chacun de trouver le vin adapté à son moment.

Avec ESTANDON, on partage plus que du vin.



Harmonie



Prendre soin en s'engageant

Terroir



Explorer les attributs spécifiques d'un terroir

Exception



L'expérience hors du commun



NOUS VENONS DE LA MÊME TERRE

Parce que notre travail se fait là où sont nos racines, parce que nous souhaitons transmettre ce que nous avons nous-même reçu, nous sommes toutes et tous attachés à pratiquer une agriculture en harmonie avec notre environnement. Nous sommes aujourd'hui le 1er producteur de vin Bio en Provence.

Des produits éco responsables

L'ensemble de nos vins ESTANDON de la gamme BIO a été conçu de manière éco responsable avec l'utilisation de bouteilles allégées, bouchons en liège de Provence, capsules avec matières bio-sourcées, étiquettes plus légères et cartons issus de forêts gérées durablement.





ESTANDON vous invite à découvrir une large palette de vins exprimant la diversité de nos terroirs provençaux et méditerranéens et qui offre, dans chaque circonstance, une expérience de plaisir et de convivialité.

ESTANDON COEUR

Chaque année, notre Maître de Chai, Catherine Huguenin, crée une bibliothèque de vins, comme un parfumeur, ses fragrances. Elle sélectionne presque 1000 cuves pour composer le "Coeur d'Estandon".

ESTANDON SIGNATURE

Les marques phares de l'entreprise séduisent les consommateurs depuis de nombreuses années. Elles représentent tout l'engagement d'Estandon envers l'origine, la qualité et l'originalité de nos produits.

GAMME ESSENTIELS

Parce qu'économiser doit rimer avec apprécier, Estandon garantit un produit typique de son origine dans chacune des appellations, accessible à tous, avec un conditionnement très étudié.

GAMME PARTENAIRES

L'esprit de coopération nous conduit à mettre nos outils logistiques et commerciaux au service de vignerons d'autres régions qui partagent nos valeurs.

GAMME PROPRIÉTÉS

Les domaines et les Châteaux de nos différents terroirs, sélectionnés et conditionnés avec tout le professionnalisme d'Estandon.

ESTANDON

COOPÉRATIVE EN PROVENCE



ESTANDON HÉRITAGE

ESTANDON TRADITION

CÔTES DE PROVENCE



ESTANDON LÉGENDE



ESTANDON LES CERCLES

Dénomination de terroir



ESTANDON ZÉNITH

CÔTES DE PROVENCE NOTRE-DAME DES ANGES



ESTANDON SYMBIOSE



TERRES NOBLES «Cuvée Prestige»



ESTANDON IMPRESSIONS

CÔTES DE PROVENCE SAINTE-VICTOIRE

Désignation	Cl	Type bouteille	Couleur			Prix HT Franco - à partir de		Tarif départ 2024	Cols / Carton	Cols / Couche	Cols / Palette	Couches / Palette
			rouge	rosé	blanc	60 cols	120 cols					
A.O.P. CÔTES DE PROVENCE												
ESTANDON "Héritage" <i>HVE3: Rosé</i>	75	Bourg. Elegance	M	M	M	7,92 €	6,88 €	5,08 €	6	114	570	5
	37,5	Bourg. Écova		M		4,71 €	4,19 €	3,19 €	12	192	960	5
	50	Bourg. Elegance	✓	✓	✓	5,71 €	5,19 €	4,06 €	12	144	720	5
	150	Bourg. Renaissance		M		17,04 €	14,96 €	11,20 €	3	18	180	10
ESTANDON "Tradition" <i>HVE3: Rosé</i>	75	Bord. Lux Natura	M	M	M	7,86 €	6,82 €	5,03 €	6	150	600	4
	37,5	Bord. Séduction	M	M	M	4,58 €	4,06 €	3,08 €	12	228	1140	5
	150	Bord. Élégance		M		16,75 €	14,67 €	10,95 €	4	44	264	6
	300	Bord. Jéroboam		M		56,25 €	53,13 €	43,50 €	1	12	48	4
600	Bord. Matusalem		M		132,61 €	126,36 €	104,50 €	1	8	32	4	
ESTANDON "Légende"	75	Bourg. Ancienne		2018		13,46 €	12,42 €	9,90 €	6	30	300	10
ESTANDON "les Cercles" VIN BIOLOGIQUE	75	Bourg. Estandon		M		8,73 €	7,69 €	5,78 €	6	114	570	5
ESTANDON "Symbiose" VIN BIODYNAMIE	75	Bourg. Estandon		M		9,32 €	8,28 €	6,30 €	6	114	570	5
A.O.P. CÔTES DE PROVENCE												
Terres Nobles <i>"Cuvée Prestige"</i>	75	Bord. Lux Natura	✓	✓	✓	6,72 €	5,67 €	4,03 €	6	150	600	4
	37,5		✓	✓	✓	3,93 €	3,41 €	2,51 €	12	228	1140	5
	50		✓	✓	✓	4,88 €	4,36 €	3,34 €	12	228	1140	5
A.O.P. CÔTES DE PROVENCE NOTRE DAME DES ANGES												
ESTANDON "Zénith" <i>HVE3</i>	75	Bourg. Amarante		M		9,61 €	8,57 €	6,55 €	6	96	480	5
A.O.P. CÔTES DE PROVENCE SAINTE VICTOIRE												
ESTANDON "Impressions" <i>HVE3</i>	75	Bourg. Amarante		M		9,96 €	8,92 €	6,85 €	6	96	480	5

ESTANDON

COOPÉRATIVE EN PROVENCE



TERRES NOBLES



ESTANDON GÉNÉRATION

COTEAUX VAROIS EN PROVENCE

Nouvelle présentation



ESTANDON REFLET



RETOUR AUX SOURCES



LES PIVELIERES
BANDOL



DOMAINE PETRONI
CORSE

Désignation	Cl	Type bouteille	Couleur			Prix HT Franco - à partir de		Tarif depart 2024	Cols / Carton	Cols / Couche	Cols / Palette	Couches / Palette
			rouge	rosé	blanc	60 cols	120 cols					
A.O.P. COTEAUX VAROIS EN PROVENCE												
Terres Nobles	500	Bag In Box		✓		32,26 €	27,05 €	19,00 €	1	36	144	4
	1000			✓		58,42 €	48,00 €	32,70 €	1	24	72	3
"Génération" ESTANDON VIN BIOLOGIQUE	75	Bourg. Estandon	M	M	M	8,35 €	7,31 €	5,45 €	6	114	570	5
ESTANDON "Refllet" HVE3	75	Bourg. Moon Rising		M		7,88 €	6,83 €	5,04 €	6	150	600	4
Retour aux Sources VIN BIOLOGIQUE Nouvelle étiquette	75	Bord. Lux Natura		✓		7,24 €	6,20 €	4,49 €	6	150	600	4
A.O.P. BANDOL												
Les Pivières VIN BIOLOGIQUE	75	Bord. Amazone	M			12,07 €	11,03 €	8,69 €	6	60	540	9
				M		11,21 €	10,17 €	7,94 €	6	60	540	9
A.O.P. CORSE												
Domaine Petroni HVE3	75	Bourg. Vertigo	M	M	M	9,39 €	8,35 €	6,36 €	6	66	462	4



BAIE DORÉE



ESTANDON BLACK ROSÉ



ESTANDON INSOLENCE

MÉDITERRANÉE

Nouvelle présentation



BRISE MARINE



PLEINE NATURE



Désignation	Cl	Type bouteille	Couleur			Prix HT Franco - à partir de		Tarif depart 2024	Cols / Carton	Cols / Couche	Cols / Palette	Couches / Palette
			rouge	rosé	blanc	60 cols	120 cols					
I.G.P. MÉDITERRANÉE												
Baie Dorée	75	Bord. Lux Natura Vis		✓		4,69 €	3,65 €	2,27 €	6	150	600	4
Black Rosé	75	Bord. Black		M		8,35 €	7,31 €	5,45 €	6	150	600	4
	150	Bord. Éléance sérigr.		M		17,73 €	15,65 €	11,80 €	4	24	264	11
ESTANDON "Insolence" <i>HVE3 rosé et blanc</i>	75	Insolence	✓	✓	✓	6,91 €	5,87 €	4,20 €	6	126	630	5
	150	Magnum Insolence		✓		17,73 €	15,65 €	11,80 €	3	24	192	8
	300	Jéroboam Insolence		✓		47,57 €	44,45 €	35,95 €	1	12	48	4
Brise Marine	75	Bord. Evol. Eco	M	M	M	4,54 €	3,50 €	2,14 €	6	150	600	4
	150	Bord. Éléance		M		11,05 €	8,97 €	5,99 €	4	44	264	6
	500	Bag In Box	✓	✓	✓	23,81 €	18,60 €	11,65 €	1	36	144	4
	1000		✓	✓	✓	45,32 €	34,90 €	21,30 €	1	24	72	3
Pleine Nature VIN BIOLOGIQUE	75	Bord. Lux Natura		M	✓	5,66 €	4,62 €	3,11 €	6	150	600	4
	500	Bag In Box		✓		27,60 €	22,39 €	14,95 €	1	36	144	4
PALETTISATION												

ESTANDON

COOPÉRATIVE EN PROVENCE



ESTANDON TERRE NOUVELLE

IGP VAR ARGENS

IGP VAR CORRENS



ESTANDON GRIS

IGP VAR ARGENS



COLLINES

IGP VAR



SOUVENIR DU VAR

IGP VAR ARGENS



DOMAINE BARCELO

ILE DE BEAUTÉ

Désignation	Cl	Type bouteille	Couleur			Prix HT Franco - à partir de		Tarif depart 2024	Cols / Carton	Cols / Couche	Cols / Palette	Couches / Palette
			rouge	rosé	blanc	60 cols	120 cols					
I.G.P. VAR												PALETTISATION
Terre Nouvelle VIN BIOLOGIQUE	75	Bourg. Écova Élegance	M			6,47 €	5,43 €	3,82 €	6	200	600	3
		Bourg. Estandon		M		6,47 €	5,43 €	3,82 €	6	114	570	5
Collines	75	Bord. Lux Natura	M	M	M	4,86 €	3,82 €	2,42 €	6	150	600	4
	37,5	Bordelaise	✓	✓		2,96 €	2,44 €	1,67 €	12	228	1140	5
	500	Bag In Box	✓	✓		24,62 €	19,42 €	12,36 €	1	36	144	4
	1000		✓	✓	✓	47,56 €	37,14 €	23,35 €	1	24	72	3
I.G.P. VAR, Correns												PALETTISATION
Terre Nouvelle VIN BIOLOGIQUE	75	Bourg. Estandon			M	6,47	5,43 €	3,82 €	6	114	570	5
I.G.P. VAR, Argens												PALETTISATION
ESTANDON "Gris" HVE3	75	Bourg. Éléance		M		6,13 €	5,09 €	3,52 €	6	114	570	5
	150	Bourg. Renaissance		M		13,71 €	11,62 €	8,30 €	3	21	252	12
Souvenir du Var	75	Bord. Lux Natura		✓		5,27 €	4,23 €	2,77 €	6	150	600	4
	150	Bord. Éléance		✓		11,51 €	9,43 €	6,39 €	4	44	264	6
	500	Bag in Box		✓		25,37 €	20,16 €	13,01 €	1	36	144	4
	1000		✓		48,07 €	37,66 €	23,70 €	1	24	72	3	
I.G.P. ILE DE BEAUTÉ												PALETTISATION
Domaine Barcelo HVE3	75	Bourg. Écova	M	M	M	6,70 €	5,66 €	4,02 €	6	126	504	4



ESTANDON

ESTANDON
HÉRITAGE
HOTEL DE PROVENCE

ESTANDON
DEPUIS 1947

PREAMBULE : Estandon, coopérative engagée au cœur de la Provence viticole, cultive ensemble performance économique et exigences de responsabilité, au service de la valorisation du territoire et de ses acteurs. Elle rassemble aujourd'hui 9 caves coopératives, leurs 300 viticulteurs et 13 caves particulières autour de ce projet. Elle travaille en partenariat avec de nombreuses autres caves dans la Région Provence pour compléter ses marchés. Notre nouveau statut juridique de SCIC SAS, concrétise notre volonté de contribuer à la valorisation des produits de notre territoire au bénéfice et avec l'implication active de toutes nos parties prenantes.

APPLICATION DES C.G.V. : les présentes conditions générales de vente s'appliquent à compter du 1er janvier 2024 dans leur intégralité à tout produit vendu par Estandon SCIC SAS à ses clients sur le territoire français dont la Corse (DROM/COM exclus). Les conditions générales de vente sont indissociables du tarif qu'elles accompagnent et constituent le point de départ et le socle unique de la négociation commerciale.

I - CONDITIONS DE VENTE & CONDITIONS DE RÈGLEMENT

I.1 – Conditions de Vente

Toute commande passée à Estandon SCIC SAS implique l'acceptation sans réserve de ces conditions générales de vente ainsi que de nos conditions tarifaires qui en font partie intégrante. Les présentes conditions générales de vente ne sauraient être modifiées par des stipulations contraires contenues notamment dans les conditions générales d'achat du client ou tout autre document sans un accord express et écrit d'une personne habilitée par Estandon SCIC SAS, les dispositions des conditions générales d'achat du client, non acceptées volontairement par Estandon SCIC SAS, ne pouvant avoir pour effet que de compléter les dispositions des présentes conditions générales sans les contredire. Les présentes conditions générales de vente s'appliquent dans leur intégralité à toutes les ventes réalisées postérieurement à leur communication au client et elles annulent et remplacent toutes les dispositions figurant sur tout document antérieur de Estandon SCIC SAS.

I.2 – Tarif

Notre politique tarifaire est construite en prenant en compte les cours de marché des différentes catégories de vins que nous achetons aux producteurs sur la campagne précédente tels que publiés par les interprofessions des Vins de Provence et des IGP du Sud-Est, des équilibres de marché de ces mêmes vins sur la campagne précédente issus des mêmes sources, de la récolte en cours en termes de qualité et de quantité estimées au moment de l'établissement du tarif, et de la rémunération des producteurs qui est au cœur de notre mission. Après avoir constaté l'absence d'indicateurs pertinents sur le marché du vin, il n'est pas tenu compte d'indicateurs dans la détermination du prix, leur indisponibilité constituant une raison légitime pour ne pas les utiliser. Nos tarifs s'entendent en euro, hors taxes au départ de nos entrepôts. Pour toute livraison effectuée par nos soins, les frais de transport sont à payer en sus, sauf accord particulier.

I.3 – Clause de renégociation

Les parties conviennent que dans l'hypothèse d'une variation du prix des coûts de l'énergie électrique de 20%, d'une variation du prix des coûts du transport de 20%, ou d'une variation du prix des coûts des matériaux (verre, carton, liège, matériaux plastiques) entrant dans la composition des emballages de nos produits objets du présent contrat de 20%, ou encore d'une variation moyenne pondérée de la somme de ces coûts de 10%, elles se réuniront afin de renégocier les prix convenus des produits concernés. Quand les conditions prévues ci-dessus sont réunies, la partie la plus diligente informera l'autre partie par LRAR de sa volonté d'entrer en renégociation du prix. Les parties se réuniront dans un délai de quatre semaines à compter de la réception de cette LRAR par l'autre partie afin de procéder à la renégociation du prix des produits concernés. Cette renégociation sera conduite de bonne foi dans le délai maximal de 1 mois et fera l'objet d'un compte rendu écrit contenant, notamment, une première partie portant sur la mise en œuvre de la clause et le chiffrage de la demande de variation du prix en résultant, une deuxième partie sur les modalités et le résultat de la renégociation.

I.4 - Conditions de Règlement – Paiement

Chaque expédition fait l'objet d'une facture ; la facture est datée du jour de l'expédition. Les factures émises par Estandon SCIC SAS sont payables à 60 jours nets de la date de facturation. Ces conditions sont consenties à nos clients, sous réserve de leur solvabilité reconnue et leur encours garanti par la société d'assurance-crédit de notre groupe. En cas de changement dans la situation juridique ou financière d'un client existant ou pour les premières commandes d'un nouveau client, Estandon SCIC SAS se réserve le droit de réduire le délai de règlement des factures émises, ou de demander à tout client le paiement d'avance de toutes marchandises sur facture pro-forma, notamment dans le cas d'une réduction ou d'une annulation de l'encours autorisé par la société d'assurance-crédit pour ce client.

Les factures émises par Estandon SCIC SAS sont payables par virement bancaire ou par lettre de change acceptée, ou encore par prélèvement Seps ou par lettre de change moyennant la signature par le client d'un mandat autorisant Estandon SCIC SAS à utiliser ce mode de règlement. En cas de paiement par lettre de change acceptée, celle-ci doit être retournée dans tous les cas au moins 15 jours avant sa date d'échéance.

Le défaut de paiement d'une facture à l'échéance fixée entraînera de plein droit l'application des mesures suivantes :

- L'exigibilité immédiate de toute somme restant due, quel que soit le mode de règlement prévu ;
- L'arrêt des livraisons en attente ;
- L'exigibilité de la restitution des marchandises impayées, aux frais et risques du client, dans les quarante-huit heures suivant la date de demande de restitution ;
- La facturation d'intérêts de retard calculés au taux égal à 3 fois le taux d'intérêt légal en vigueur à la date d'échéance prévue.

- En sus des intérêts de retard, toute facture non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement.

Par ailleurs, tous frais bancaires consécutifs à tout incident de paiement - rejet de lettre de change ou de prélèvement quel qu'en soit le motif - supportés par Estandon SCIC SAS, seront refacturés au Client à l'Euro près.

Seule la compensation légale est applicable. Si l'une des créances n'est pas certaine, liquide et exigible, la compensation ne peut s'opérer. Même en cas de litige sur son libellé ou son contenu, toute facture qui fera le cas échéant l'objet d'une régularisation ultérieure, doit être payée à son échéance. Toutes les déductions d'office et/ou compensation, quelles que soient les causes, ne pourront être opérées par nos clients qu'après accord préalable et écrit de notre part. Toute compensation effectuée en dehors de ce cadre sera considérée comme un défaut de paiement, avec toutes les conséquences qui en résultent. Une facture non contestée dans les dix jours sera considérée comme acceptée. Aucun escompte n'est accordé par notre société pour paiement anticipé par rapport à l'échéance de la facture.

II – CLAUSE DE RESERVE DE PROPRIETE

Estandon SCIC SAS se réserve la propriété des marchandises livrées sur ce document, jusqu'au paiement intégral de leur prix en principal et intérêts. A défaut de paiement du prix à l'échéance convenue, Estandon SCIC SAS pourra reprendre les marchandises, et la vente sera résolue de plein droit si bon lui semble. Cependant, l'acheteur devient responsable des marchandises dès leur remise matérielle, le transfert de possession entraînant celui des risques. L'acheteur s'engage, en conséquence, à souscrire dès à présent un contrat d'assurance garantissant les risques de perte, vol ou destruction des marchandises sous sa garde. Le client supporte à compter du jour de leur remise matérielle les risques afférents aux marchandises, à la garde et à la conservation desquelles il devra apporter tous ses soins. En cas de revendication, les produits en stock chez le client sont réputés être ceux correspondant aux factures les plus récentes.

III – CONDITIONS DE TRANSPORT ET DE STOCKAGE

Afin de conserver toutes leurs qualités, Estandon SCIC SAS recommande au client de transporter ou de faire transporter les produits dans des véhicules fermés de manière à être protégés contre les intempéries, le soleil et les chocs. De même, nos produits doivent être stockés dans des locaux sains, fermés, tempérés, aérés, à l'abri de la lumière, des poussières, des dégâts des eaux, des intempéries et hors gel. Ils ne devront pas être stockés à proximité d'autres produits à forte odeur tels que lessives, pneumatiques, carburant, etc. L'organisation du stockage permettra de gérer les produits selon la règle : premier entré, premier sorti. La responsabilité de Estandon SCIC SAS ne pourra en aucun cas être engagée dans l'éventualité où les produits vendus auraient vocation ou seraient entreposés dans des conditions anormales ou incompatibles avec leur nature et notamment en cas de non-respect par le client des conditions de transport et de stockage ci-dessus rappelées.

IV – COMMANDES – ENLEVEMENT ET LIVRAISON

A - Nous accusons réception de toutes les commandes reçues quel que soit le moyen de transmission utilisé. Seuls, nos accusés de réception emportent de notre part l'acceptation de la commande et de son délai de mise à disposition. Ils indiquent également le lieu de l'entrepôt de chargement ou de livraison. A compter de l'émission de notre Accusé de Réception de Commande, celle-ci sera considérée comme acceptée et la vente sera réputée définitivement formée. Le client déclarant expressément renoncer aux dispositions de l'article 1587 du code civil.

B - Toute commande ferme de produit permanent pour envoi à nos entrepôts, sera acceptée avec un délai minimum de mise à disposition dans nos entrepôts de 5 jours ouvrés, décomptés à partir du jour de réception de la commande.

C - Dans le cas d'opérations spécifiques (opérations promotionnelles, produits spécifiques...), le client devra informer Estandon SCIC SAS de l'opération par écrit, deux mois avant le début de celle-ci et communiquer les volumes prévisionnels liés à cette opération ainsi que les dates et lieux d'approvisionnement. ESTANDON SCIC SAS - 727 Bd Bernard Long - ZI Les Consacs - CE 90300 - 83175 BRIGNOLES Cedex - France
Identifiant unique REP Emballages ménagers FR200554_01CVME

D - Estandon SCIC SAS se réserve le droit de refuser les commandes portant sur des quantités anormales et/ou présentant une variation excessive par rapport aux commandes précédentes. Dans ce cas Estandon SCIC SAS en informera le client dans les meilleurs délais. Le délai de mise à disposition de ces produits dans nos entrepôts est de 10 jours ouvrés décomptés à partir du jour de réception de la commande.

Pour les produits disponibles par nature en quantité limitée (vins de domaines, de châteaux, cuvées médallées ou cuvées sous élevation barrique, cuvées BIO...), l'acceptation de commande est nécessaire pour nous engager sur l'expédition. En outre, les ruptures pour cause d'épuisement du stock disponible de ce type de produits ne seront pas comptabilisées dans le calcul éventuel de taux de services et ne pourront pas faire l'objet de pénalités logistiques ou commerciales, ni de demande de dommages et intérêts quelconque, à condition que nous ayons notifié au client la rupture au minimum 15 jours calendaires avant la rupture effective.

Nos marchandises vendues départ voyagent aux risques et périls du destinataire à qui il appartient de vérifier l'existence d'avaries et/ou de manquants au moment de la livraison. Toute réserve ou protestation motivée doit être portée sur le bon de livraison et être confirmée au transporteur par lettre recommandée dans les conditions prévues au Code du Commerce. Le retour de marchandises faisant l'objet de litiges de livraisons ne pourra intervenir qu'après accord écrit et préalable de notre service commercial et par l'intermédiaire d'un transporteur de notre choix.

E - Estandon SCIC SAS peut honorer des commandes pour livraison dans les entrepôts du client ; ce service éventuel doit faire l'objet d'une offre particulière de notre part, en termes de tarifs et de délai, en fonction du lieu de livraison et des quantités considérées. Nos obligations dans ce cadre sont suspendues de plein droit, dans les cas empêchant l'exécution dans des conditions normales de nos engagements, sans que cela entraîne un quelconque droit à réparation :

- en cas de survenance d'un cas de force majeure ou de tout autre événement, tels conditions météorologiques, difficultés d'approvisionnement, arrêt de travail, barrages routiers, etc.
- en cas de produits indisponibles, sous réserve d'une information préalable de notre société.

Sans préjudice de la clause de réserve de propriété mentionnée Article II, le transfert des risques de la marchandise s'effectue lors de la livraison, étant entendu que conformément à la réglementation en vigueur, le déchargement de la marchandise sera effectué par le destinataire et sous sa responsabilité, le conducteur ayant préparé le véhicule au déchargement (mise à quai, mise en place du hayon élévateur, etc.). Toute autre prestation est considérée, conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, comme prestation annexée dont la rémunération n'est pas incluse dans les présentes conditions générales de vente. Il appartient au destinataire de vérifier la qualité et la quantité de la marchandise livrée par rapport à la commande et de consigner toute réserve sur le bordereau de livraison ou le récépissé de transport.

Toute immobilisation excessive imposée au prestataire-transporteur par rapport aux dates et heures de déchargement figurant sur le document de transport ou le bon de livraison conformément au contrat de LOTI est susceptible de donner lieu à facturation d'indemnités éventuellement payées par Estandon SCIC SAS au prestataire-transporteur, et qui seront refacturées au client.

F - Toute réclamation assortie d'une demande financière (pénalité, indemnité...) ne sera acceptée que si elle est accompagnée d'un document photographique probant et dans la mesure où notre responsabilité est engagée.

V - SUPPORTS PALETTES

A - Les supports palettes loués auprès d'un prestataire restent la propriété de ce dernier. Le client est seul responsable du retour des palettes louées au prestataire conformément aux conditions établies par celui-ci. Le cas échéant, le client sera seul tenu au paiement des pénalités appliquées par le prestataire au titre des palettes qu'il détient.

B - Supports palettes échangés au départ de nos entrepôts ; le client donnera instruction à son transporteur de venir charger avec un nombre équivalent de palettes vides de type « EUR » et de catégorie 1 ou 2 (occasion de première main ou récente). A défaut, Estandon SCIC SAS se réserve la possibilité de différer le chargement jusqu'à obtenir la quantité de supports palettes nécessaires pour l'échange. Le Solde dû peut-être communiqué au transporteur ou au client sur simple demande. Tout support palette « EUR » manquant en fin d'année sera facturé au client / transporteur au tarif équivalent neuf en vigueur.

C - Livraison aux entrepôts du client : le client tiendra à disposition du transporteur, le nombre de palettes vides type « EUR » équivalent au nombre de palettes livrées.

VI – PENALITES

Conformément au nouvel article L441-17 du Code de commerce, dont les dispositions sont d'ordre public, aucune demande de pénalité ne saurait sanctionner un manquement à une obligation contractuelle sans être proportionnée au préjudice subi et si :

- Le client n'a pas apporté la preuve du manquement
- Le client n'a pas rapporté la preuve du préjudice subi
- La pénalité n'a pas fait l'objet d'une procédure contradictoire précédée par l'envoi des documents nécessaires au fournisseur pour analyser le préjudice et accepter/refuser les pénalités.

Dans les cas contraires, et en cas de rupture d'approvisionnement d'un produit ou de retard de livraison, et seulement si les conditions citées aux points A, B, C, D, E et F de l'article IV, sont intégralement remplies, Estandon SCIC SAS pourrait éventuellement être appelée à payer, à titre de pénalités, jusqu'à 2 % au maximum de la valeur des produits figurant sur la commande en cause et qui sont dans la catégorie des vins tranquilles (sur la base du tarif départ net hors taxe), sauf cas de force majeure et lorsque sa responsabilité aura été établie, à l'exclusion de tous autres dommages et intérêts, pénalités, indemnités ou frais d'aucune sorte.

Des événements extérieurs à Estandon SCIC SAS peuvent constituer un motif exonérateur de pénalités dès lors que ces circonstances perturbent en tout ou partie la capacité à livrer à temps les produits commandés, comme il est précisé à l'article VIII ci-après.

En outre, les délais indiqués ci-dessus ont été établis en période de fonctionnement normal de l'économie de notre filière. Or il est apparu depuis 2020 suite à la pandémie COVID19, puis à la guerre en Ukraine, et pour une durée inconnue, des tensions très inhabituelles sur les approvisionnements en matières sèches. Estandon SCIC SAS ne pourra être redevable des pénalités ci-dessus s'il est en mesure de démontrer que le retard de livraison est imputable à des délais de livraison anormaux de ses fournisseurs, notamment de bouteilles, capsules à vis, capsules de sur bouchage, bouchons, cartons, poches de BIB. En outre, dans le cas de telles difficultés, Estandon SCIC SAS se réserve la possibilité de présenter au client une variante de packaging afin de pouvoir honorer leurs commandes dans un meilleur délai. Le refus par le client d'accepter ces variantes constituera un motif additionnel d'exonérer de toute pénalité Estandon SCIC SAS.

Enfin, aucune déduction d'office de la facture de l'entreprise ne pourra être unilatéralement imposée par le client en raison d'un retard de livraison ou de produits non conformes, sans que notre entreprise n'ait eu la possibilité de vérifier la réalité du grief et ait donné son accord, conformément au nouvel article L.441-17 du Code de commerce.

VII – CONFIDENTIALITE

Le client est tenu au secret des affaires en ce qui concerne toutes les informations qu'il aurait à connaître concernant Estandon SCIC SAS ou de fait de nos relations commerciales. Il s'engage à imposer à tous les membres de son personnel et/ou de son réseau d'affiliés ou de franchisés la présente obligation.

VIII – CAS DE FORCE MAJEURE

En cas de force majeure, le vendeur a le droit de suspendre l'exécution des obligations découlant du contrat de vente aussi longtemps que la force majeure durera. Si la force majeure dure plus de deux semaines, ou s'il est par avance connu qu'elle durera au moins deux semaines, Estandon SCIC SAS sera déchargée de plein droit de son obligation de délivrance.

Estandon SCIC SAS s'engage à prévenir l'acheteur par tous moyens utiles dans les 10 jours de la survenance de l'événement de force majeure, et à le tenir informé de l'évolution de la situation.

Sont considérées comme constitutives de force majeure toutes circonstances irrésistibles, impossibles au moment de la conclusion du contrat, non imputables à Estandon SCIC SAS et à la suite desquelles la délivrance est rendue impossible sur le plan pratique, dans les conditions du contrat.

Sont considérés comme des cas de force majeure au sens de ce qui précède (liste non exhaustive), guerre, mobilisation, grève chez les fournisseurs ou transporteurs, incendie dans l'entreprise, décision de l'autorité publique empêchant l'importation, le transit des produits vendus, conditions climatiques extrêmes entravant la logistique, crise sanitaire... mauvaise récolte partielle ou totale à la suite d'événements climatiques ou maladies affectant les cultures, d'épidémies, de parasites, de radioactivité... régnant dans la région de production de Estandon SCIC SAS.

IX – RESPECT DE LA REGLEMENTATION

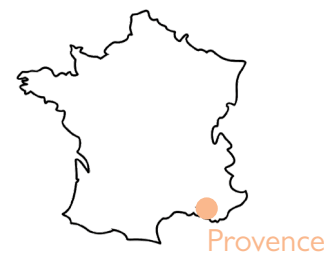
Estandon SCIC SAS se réserve le droit de refuser les commandes ou d'interrompre les livraisons des clients qui ne respecteraient pas à l'égard des produits vendus l'ensemble des dispositions législatives et réglementaires inhérentes au Droit Economique français et européen, et notamment en ce qui concerne le droit des marques et de la propriété intellectuelle, la revente à perte, la traçabilité, l'hygiène et la sécurité, la protection de l'environnement.

X – PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES
Nous pouvons être amenés à collecter et traiter certaines données personnelles. Vous pourrez prendre connaissance de notre politique de protection des données personnelles en sollicitant sa communication par mail à l'adresse cmezieres@estandon.fr.

XI - ATTRIBUTION DE JURIDICTION

Tout litige relatif aux présentes sera des compétences du Tribunal de Commerce de Draguignan.

CARTE DE PROVENCE



DEPARTEMENT	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
01	132,11	92,43	82,63	69,73	63,27	57,63	53,24	49,36	47,80	45,90
01 SPECIFIQUE	197,81	135,38	114,95	102,57	95,63	90,83	82,18	78,45	76,60	75,29
02	191,84	147,50	122,98	107,66	99,34	91,80	85,04	81,33	79,18	76,22
03	152,23	110,08	88,60	77,07	69,72	63,67	60,06	56,56	54,90	52,95
04	99,22	77,59	68,63	59,73	53,61	47,79	42,17	39,06	35,80	36,45
04 SPECIFIQUE	164,28	101,42	84,38	76,01	69,41	63,36	55,18	52,67	46,81	42,21
05	106,83	87,81	73,53	63,02	55,94	48,86	44,98	41,65	40,10	39,34
05 SPECIFIQUE	154,69	110,46	86,04	76,04	69,01	63,06	55,80	52,96	51,34	51,41
06	62,12	51,31	48,46	46,46	43,42	37,67	35,85	33,19	31,54	30,19
06 SPECIFIQUE	147,42	97,69	65,37	65,37	56,91	50,32	49,87	46,61	44,28	44,44
07	111,51	86,56	74,47	64,91	58,32	51,48	46,24	42,44	40,26	38,43
08	193,95	138,74	111,97	97,67	91,25	84,87	82,50	77,64	74,99	72,74
09	154,23	110,83	93,23	82,35	76,67	69,34	65,29	63,15	60,44	57,51
09 SPECIFIQUE	257,17	191,45	127,63	113,04	107,68	101,98	91,77	89,84	86,66	82,99
10	166,22	123,13	104,48	90,47	84,97	77,69	72,44	70,91	65,46	62,27
11	119,28	95,48	81,16	70,32	62,73	55,43	53,82	49,90	48,03	46,03
11 SPECIFIQUE	186,73	143,82	111,67	100,44	92,67	86,54	79,43	75,62	73,77	73,09
12	151,31	109,41	91,27	75,69	70,21	62,97	61,78	60,04	56,92	54,43
13	71,96	55,61	46,99	39,25	36,35	36,55	31,69	29,39	28,09	26,92
14	172,61	124,57	114,81	105,88	99,07	92,29	91,47	86,28	83,95	82,17
15	157,01	114,09	92,29	77,47	72,06	64,68	64,68	63,06	59,26	56,20
16	173,87	130,15	108,98	102,54	96,34	90,36	86,15	81,78	78,25	75,38
17	175,34	131,39	110,11	100,17	94,12	87,62	84,58	82,19	78,67	75,76
17 SPECIFIQUE	266,07	199,81	150,20	135,37	128,86	123,67	109,61	106,34	103,71	103,70
18	158,79	114,97	96,63	85,38	79,90	72,90	71,18	67,50	64,41	61,89
19	156,58	113,50	94,78	86,12	77,18	69,40	70,28	68,57	64,78	61,61
20	351,07	326,84	308,28	287,44	281,43	277,03	273,06	270,09	267,60	265,44
21	139,89	102,09	88,09	77,82	71,22	64,05	60,46	56,61	54,35	51,78
22	187,96	139,90	120,06	111,57	102,11	95,45	93,64	89,87	85,56	82,33
23	161,41	121,83	101,86	87,67	82,16	75,06	71,30	68,23	64,32	61,18
24	172,24	126,22	101,36	87,56	82,00	73,89	73,32	70,22	66,28	63,06
25	153,37	111,68	92,07	79,84	73,67	66,16	65,43	62,81	60,08	57,05
26	104,63	80,39	70,46	62,52	55,49	49,50	44,91	41,41	39,35	37,38
27	175,13	130,64	112,81	100,94	94,35	85,77	83,21	79,74	76,82	74,58
28	176,62	126,07	103,80	93,28	85,93	79,12	74,63	71,90	68,10	64,97
29	198,98	150,02	131,10	124,03	115,42	107,68	102,58	98,36	94,95	92,16
30	88,11	64,80	61,22	52,62	46,74	42,86	39,73	37,49	35,45	33,94
31	119,49	102,24	84,60	76,02	69,10	60,46	56,83	52,99	50,93	49,13
31 SPECIFIQUE	181,03	150,43	113,27	106,00	100,74	93,29	85,37	76,64	70,07	78,41
32	153,12	111,75	96,03	82,27	77,09	70,02	69,00	66,41	62,73	59,67
33	136,72	110,48	97,86	89,31	86,96	76,32	74,07	72,15	69,03	64,38
34	93,26	71,92	62,94	56,38	51,18	48,76	45,80	42,78	41,01	39,50
35	188,40	133,66	116,08	105,87	99,36	91,51	87,85	84,27	81,31	79,04
36	169,06	122,80	101,13	92,11	87,09	77,54	72,42	68,73	65,62	63,03
37	157,52	116,37	100,05	93,66	87,30	82,72	77,52	73,53	70,26	68,14
38	129,32	92,30	76,22	64,62	58,57	52,27	47,60	44,77	43,26	41,91
38 SPECIFIQUE	183,36	136,05	105,96	91,30	85,03	79,31	68,32	66,74	66,21	66,68
39	152,75	110,12	91,07	75,65	69,78	62,46	62,20	59,88	57,09	54,09
40	167,28	122,52	100,44	91,09	85,21	78,69	78,32	77,00	73,86	71,48
41	181,10	124,54	104,86	94,61	86,73	80,08	75,46	69,55	66,24	63,56
42	123,69	90,21	74,79	63,08	56,72	50,89	46,77	43,83	42,07	40,62
43	138,43	97,28	83,70	70,62	63,31	56,17	52,35	49,01	47,17	45,19
44	179,71	126,49	110,06	101,97	94,79	88,57	85,90	80,76	77,77	76,80
45	172,41	121,01	101,42	91,22	83,37	78,61	72,88	68,69	66,83	65,03
46	153,87	112,15	94,03	83,24	77,73	71,36	71,36	66,02	62,23	59,14
47	153,87	115,82	97,28	87,16	81,66	72,32	68,30	64,80	61,85	59,38
48	160,50	112,36	92,06	74,66	70,63	62,42	60,96	56,73	54,59	52,77
49	191,70	130,20	110,55	99,52	92,50	86,48	83,24	79,32	75,59	74,55

DEPARTEMENT	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
50	180,85	133,06	116,63	109,75	103,53	95,68	93,96	91,91	88,70	86,29
51	165,58	122,84	105,36	94,74	88,71	82,78	79,14	76,12	72,68	69,69
52	162,18	119,43	97,93	88,07	82,61	72,41	71,96	70,42	65,02	61,92
53	195,14	137,58	114,08	105,14	98,76	90,92	87,90	84,31	81,28	79,06
54	162,31	115,69	93,73	82,82	78,87	72,39	70,13	69,35	66,69	64,56
55	172,56	120,97	98,52	88,62	82,64	76,32	71,54	69,50	65,86	63,65
56	191,68	138,37	118,34	108,58	102,18	94,30	93,65	91,64	88,40	85,86
57	164,55	119,14	98,51	89,85	83,23	76,38	72,34	71,76	69,08	66,82
58	161,03	116,64	95,01	84,49	79,07	71,01	69,22	65,70	62,72	60,23
59	175,10	121,47	107,52	104,76	95,28	85,93	79,63	74,90	72,77	71,11
60	182,44	131,62	108,50	99,09	90,57	84,22	80,03	77,53	73,52	70,47
61	192,58	134,76	113,59	106,32	99,27	91,18	89,25	85,50	82,57	80,06
62	175,00	124,71	111,36	101,65	94,50	86,95	80,54	75,72	73,64	71,95
63	145,14	105,91	88,42	78,95	70,00	61,91	57,87	54,52	52,90	50,98
64	165,19	119,50	102,48	92,89	87,17	81,09	78,71	77,04	74,44	72,33
64 SPECIFIQUE	211,08	145,43	116,79	105,84	101,78	99,98	94,41	94,07	93,45	92,17
65	177,56	130,35	109,06	95,16	82,58	75,21	80,09	74,97	72,42	70,26
65 SPECIFIQUE	238,65	172,38	132,88	114,22	102,98	100,18	101,98	102,44	101,14	100,92
66	114,51	94,21	84,84	76,04	67,91	60,62	56,06	52,85	49,13	47,13
67	163,11	120,00	101,87	92,63	86,35	76,92	74,36	70,96	68,14	65,88
68	160,28	115,41	93,21	88,01	78,21	71,75	73,23	69,97	67,08	64,82
69	112,46	80,89	68,82	57,69	52,28	46,57	43,46	40,90	39,69	37,60
70	154,30	112,98	93,73	83,07	77,01	71,43	68,73	64,62	63,51	61,50
71	143,52	104,81	88,48	74,30	67,36	60,25	56,11	52,43	50,59	48,60
72	196,66	142,22	114,32	104,66	98,05	91,36	89,63	86,59	83,20	80,94
73	139,19	98,36	84,74	74,63	67,77	57,84	56,06	52,19	50,00	48,10
73 SPECIFIQUE	202,80	132,74	109,69	98,40	92,52	82,77	77,23	74,15	71,69	70,97
74	143,22	103,51	87,37	77,44	68,62	61,67	57,58	53,61	51,43	49,59
74 SPECIFIQUE	218,28	142,41	114,13	96,74	87,86	84,23	76,55	73,50	71,69	71,59
75	166,32	128,31	111,61	99,40	91,33	79,78	73,98	68,83	65,37	62,74
76	173,02	125,35	108,24	101,24	94,59	87,01	85,95	81,89	79,37	76,98
77	166,14	125,25	108,28	99,69	91,68	80,94	75,70	70,96	65,02	62,28
78	178,41	130,48	110,44	96,76	89,55	82,30	76,83	72,01	66,16	63,42
79	192,73	139,15	111,52	100,94	94,84	88,39	85,07	84,00	80,71	78,53
80	174,21	120,96	102,73	100,32	91,58	85,17	83,12	79,47	76,51	74,09
81	150,87	104,55	87,21	74,02	67,02	60,10	57,06	53,34	51,48	49,48
82	143,85	106,37	91,22	75,72	69,52	61,97	61,09	57,92	55,77	53,28
83	54,48	42,15	36,93	35,50	31,80	29,98	29,95	29,17	27,44	26,64
83 SPECIFIQUE	120,78	69,94	55,60	49,27	42,77	40,10	39,09	38,85	36,13	36,16
84	87,33	62,94	55,47	48,74	42,52	38,81	34,73	32,78	30,68	29,18
85	186,12	127,63	106,48	97,42	90,39	84,61	82,36	78,42	74,73	73,66
86	179,94	132,20	108,79	96,01	89,84	83,11	79,94	77,64	73,72	70,80
87	155,29	114,75	99,14	90,42	84,38	79,25	78,87	77,82	75,29	72,17
88	166,23	112,79	92,56	85,87	79,15	73,44	70,60	66,45	64,50	62,83
88 SPECIFIQUE	214,12	154,34	116,68	108,68	100,48	98,13	90,23	88,03	85,61	82,61
89	166,61	120,13	98,26	88,46	80,75	71,01	70,63	67,12	62,62	60,01
90	166,16	115,29	93,70	84,37	77,74	72,56	71,17	70,65	67,80	65,47
91	176,97	125,03	105,98	93,82	85,77	80,85	75,49	70,74	67,46	62,48
92	161,43	122,06	108,03	94,84	86,69	80,85	75,49	70,74	67,46	62,48
93	158,98	120,25	106,50	94,84	86,69	80,85	75,49	70,74	67,46	62,48
94	161,43	122,06	108,03	94,97	86,69	80,85	75,49	70,74	67,46	62,48
95	165,50	122,43	108,13	96,07	87,67	82,56	74,01	68,81	65,34	62,71
98	100,93	84,58	75,04	62,02	65,56	-	-	-	-	-

SUIVEZ L'ACTUALITÉ ESTANDON

Vous pouvez suivre toutes les actualités d'Estandon sur les réseaux sociaux :



page : ESTANDON COOPERATIVE EN PROVENCE



FACEBOOK

INSTAGRAM

LINKEDIN

Les sujets sont différents suivant les réseaux sociaux...

vous pouvez juste voir et apprendre,
vous pouvez interagir,
vous pouvez partager.

...

PENSEZ À L'APPLI ESTANDON

L'application

ESTANDON

COOPÉRATIVE EN PROVENCE

Pour tablette est disponible sur



Flashez-le



Vous aurez accès pour chaque vin estandon ...

À SA PRÉSENTATION « EN BREF »

À SON TERROIR

À SA VINIFICATION

À SON COMMENTAIRE DE DÉGUSTATION

À SA SUGGESTION METS/VIN

À SES RÉCOMPENSES

À SON UNIVERS EN IMAGES...



Une équipe commerciale à votre écoute :

Directeur commercial CHR :
Gérard COMBAL
+33 6.73.68.06.25
gcombal@estandon.fr

Responsable de secteur SUD :
Béatrice DIEZ
+33 6.85.06.89.34
bduret@estandon.fr

Responsable de secteur NORD :
Stéphane LANDAIS
+33 7.72.38.69.70
slandais@estandon.fr

Commerciale départements 06/83 :
Cindy GAUTHIER
+33 6.45.51.83.37
cgauthier@estandon.fr

Assistante commerciale & A.D.V.:
Marie-Lise LEPREUX
mllepreux@estandon.fr

Assistant commercial & A.D.V.:
Cyril TARDIEU
ctardieu@estandon.fr

Assistante commerciale & A.D.V.:
Sandrine LE GALL
slegall@estandon.fr

FLASHEZ POUR REGARDER
NOTRE VIDÉO DE PRÉSENTATION !



UN ESTANDON NE VIENT JAMAIS SEUL

ESTANDON 727 Boulevard Bernard Long - CS 90300 - 83175 BRIGNOLES Cedex

Tél. : 04 94 37 21 00 - Fax : 04 94 59 14 84 - Contact : Gérard COMBAL / gcombal@estandon.fr

Raison sociale : ESTANDON SCIC SAS, Identifiant unique REP Emballages ménagers FR200554_01CVME agréée sous le N° 1999N - RCS Draguignan n° 316265016 - APE 4634Z

WWW.ESTANDON.FR